

La fac a perdu ma copie : Que faire ?

Par **laedroit**, le **04/06/2021** à **21:38**

Bonsoir à tous,

Je suis étudiante en L3 Droit et me permet de poster sur le forum aujourd'hui car comme vous l'avez lu dans le titre : J'ai passé mon partiel de droit fiscal général, mais quand les notes ont été publiées, je n'ai pas eu la mienne.

J'ai donc attendu quelques jours, puis j'ai contacté le secrétariat de ma fac qui m'a répondu que ma copie ne se trouvait pas dans le paquet que le prof leur avait transmis, après correction. J'ai contacté le prof pour avoir plus d'informations, en vain.

Je suis pourtant certaine d'avoir rendu ladite copie, je me revois la rendre et signer la feuille d'émargement. J'ai entendu dire que ceux dont les copies avaient été perdues par l'administration, devaient repasser le partiel... super.

Je m'adresse donc à vous pour savoir quelles sont les solutions qui s'offrent à moi pour contester, si jamais je dois repasser l'examen, à cause de l'erreur d'autrui... ce qui me paraît tout de même un peu injuste. Faut-il faire un recours gracieux ? Est ce que certaines personnes ont déjà été dans une situation similaire ?

J'ai peur que ma licence ne soit pas validée à cause de cette note manquante... enfin voilà je ne sais pas ce qu'il va se passer. D'autant plus qu'avec la correction, je pensais avoir une très bonne note.

Merci à ceux qui auront pris la peine de lire mon message (mes craintes et mes angoisses?), et ceux qui m'aideront :) Je vous souhaite une bonne soirée.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/06/2021** à **08:09**

Bonjour

Je comprends votre frustration.

Tout d'abord, n'hésitez pas à relancer votre professeur ! Il est possible qu'il puisse remettre la main dessus.

Ensuite, il est effectivement envisageable de faire un recours gracieux. La fiche d'émargement et le procès verbal suffiront à démontrer votre bonne foi.

Mais la question est : qu'allez vous demander ?

De mon côté, je ne peux que vous conseiller de vous présenter aux rattrapages si l'on vous y convoque.

Par **laedroit**, le **05/06/2021** à **18:08**

Bonjour,

Premièrement merci pour votre aide, je vais essayer d'obtenir plus d'informations lundi, je pense suivre vos conseils, mais je trouve ça tellement injuste... On sort d'une année universitaire si stressante et compliquée que je me faisais une joie de laisser cela derrière moi et d'être "libérée", tant pis il me faudra retourner au front...

Bonne fin de journée et bonne continuation :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/06/2021** à **09:38**

Bonjour

Votre colère est tout à fait légitime !

Cependant si on ne retrouve pas votre copie, il faudra bien vous attribuer une note.

Après vous pouvez tenter de négocier une épreuve aménagée (un oral par exemple)

Par **Gwendal paul**, le **03/02/2022** à **20:33**

Bonjour

Je suis le papa d'une étudiante en faculté à Brest

Elle vient de passer un partiel

Et la faculté a égaré sa copie

Il est notifié absence injustifiée

Quel recours à-t-elle ?

Merci d'avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/02/2022** à **08:31**

Bonjour

[quote]

Il est notifié absence injustifiée

[/quote]

C'est du grand n'importe quoi !

Il faut immédiatement contacter le responsable de la licence et demander une copie de la fiche d'émargement.

Si votre fille a bien signé la fiche d'émargement, l'administration n'a pas le droit de la mettre en absence injustifiée.

Par **Maddie**, le 11/07/2022 à 11:25

Bonjour,

Je suis une étudiante en L2 et j'ai été au partiel quand on a publié les résultats je n'avais pas de note et quand j'ai contacté le secrétariat on m'a dit qu'apparemment je n'avais pas signé les feuilles d'émargement alors que je suis certaine de l'avoir fait.

Mais pour éviter de faire des vagues j'ai été aux rattrapages et ils viennent de publier les résultats et encore une fois je n'avais pas de notes dans certaines matières et ils m'ont « défaillant ». Et quand j'ai été voir la secrétaire elle n'a même pas trouvé mon nom dans la liste des notes données par les profs et encore une fois je me suis bien assurée d'avoir signé la feuille d'émargement.

Alors que puis-je faire s'il vous plaît ??

Par **C9 Stifler**, le 11/07/2022 à 11:52

Bonjour,

Même solution que Isidore mentionnait plus haut : il faut que vous demandiez à l'administration une copie de la fiche d'émargement pour pouvoir démontrer que l'administration est fautive.